

N° 77 - Mars 2015

# Conférence Régionale les 25 et 26 juin 2015 au Palais des Congrès du Mans



# Édito: Etre une CGT présente, offensive, dérangeante demain comme hier. Contexte de la Conférence Régionale Rappel formations Rôle du Comité Régional Macif Édito: Etre une CGT 2 2 3 à 4 5 à 15

# Comité régional N° 77 - Mars 2015



CR CGT des Pays de la Loire 14, place Louis Imbach 49100 ANGERS Tél. 02 41 20 03 21

Email

cgtpaysdeloire@wanadoo.fr http://cgt-paysdelaloire.org

Prix : 0,15 €

CPPAP n° 0217 S 06274

Directrice de publication : Francine DESNOS

Conception et impression : Imprimerie CGT - Nantes 44

Routage: Indus MD

# ÉDITO



# Etre une CGT présente, offensive, dérangeante demain comme hier.

Nous sommes à quelques mois de notre prochaine Conférence Régionale qui aura lieu les 25 et 26 juin prochain au Mans.

Il apparaît utile dans sa phase préparatoire de faire le bilan de notre activité au regard des objectifs que nous nous étions fixés en 2012. C'est l'objet de ce premier document.

Un second document en tirera les enseignements et fixera nos perspectives de travail pour les trois prochaines années dans un contexte politique, économique et social difficile pour tous les peuples.

Le creusement des inégalités dans le monde excluant des millions de personnes de l'accès aux biens les plus fondamentaux, l'exclusion sociale en France, conséquence des choix politiques répondant aux seules attentes du patronat et des marchés financiers constituent une source de désespérance et un terreau pour les tentations extrémistes, qu'elles soient religieuses, racistes, xénophobes, voire sexistes ou homophobes. Les attentats de ce début de l'année nous le confirment malheureusement. La démocratie, la République, la paix, les libertés de pensée et d'expression sont des biens communs que la CGT défend depuis 120 ans face à tous les totalitarismes, aux discours haineux et aux tentatives de division et de stigmatisation. Les fortes mobilisations de ce début janvier montrent un peuple français attaché à ses valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Jean JAURES disait « laïcité et préoccupation sociale doivent aller de pair ». L'urgence à rompre avec les politiques d'austérité et les réformes en cours est plus que jamais d'actualité. Les mesures de restriction des libertés au nom de la sécurité ne peuvent être la seule réponse.

Les réformes économiques, sociales et territoriales en France bouleversent profondément l'organisation de notre société, le rapport des salariés et citoyens à leurs territoires, l'ensemble des activités économiques et sociales, l'exercice des politiques publiques.

Redonner confiance aux salariés, aux retraités, aux privés d'emploi, à nos militants et syndiqués, telle est notre responsabilité CGT dans cette période troublée.

Etre une CGT combative et disponible afin d'agir avec les salariés contre la stratégie du patronat et la politique du Gouvernement, pour l'augmentation des salaires et des pensions, pour l'emploi durable, pour l'amélioration des conditions de travail, pour des services publics de qualité et un haut niveau de protection sociale. C'est tout le sens de l'appel à la journée d'action nationale interprofessionnelle et intergénérationnelle du 9 avril.

Avec 120 ans d'existence, être une CGT, présente, offensive, dérangeante, demain comme hier, c'est le sens que nous devons donner à notre Conférence Régionale au regard des enjeux et défis qui nous sont posés pour un développement humain durable.

Francine DESNOS

# Phases préparatoires de la Conférence Régionale

- Réunions du groupe de travail préparatoire à la conférence tous les premiers lundis du mois.
- Ordre du jour de toutes les réunions de Bureau Régional.
- Réunions sur les territoires et avec les professions en mars et avril.
- ➡ Envoi document d'orientation à la conférence : fin avril.
- Composition de la conférence : Bureau Régional du 25 mars.
- Invitations des délégués : avril.
- Fin des inscriptions à la Conférence Régionale : fin mai.

# CONTEXTE DE LA CONFÉRENCE SOCIALE

# UNE CONFÉRENCE RÉGIONALE QUI SE PRÉPARE DANS UN CONTEXTE SOCIAL FORTEMENT DÉGRADÉ LIÉ AUX CHOIX POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES.

La valeur travail serait-elle en train de subir sa plus forte régression en France depuis la 2ème guerre mondiale?

C'est ce qu'endurent et vivent les salariés au quotidien - malmenés, individualisés, précarisés, jetés - subissant les assauts des patrons sous l'œil bienveillant d'un Gouvernement enfermé dans la politique libérale européenne.

La destruction massive des emplois, la désorganisation des collectifs de travail, cumulées à une faiblesse des salaires pour une forte majorité de salariés, participent fortement au recul social constaté ces dernières années alors que les profits s'accumulent pour une minorité de riches.

Le chômage progresse. Les conditions de travail se dégradent. Les pensions diminuent. Le pouvoir d'achat est en berne. La France est au bord de la récession. Autant de constats démontrant la nocivité des réformes votées par les députés successivement depuis 2002 dont certaines aujourd'hui vont toujours plus loin dans la déréglementation du Code du Travail, des garanties collectives, l'affaiblissement de la juridiction prud'homale. C'est le cas avec la loi Macron.

La campagne contre le coût du capital lancée par la CGT en février 2014 vient heurter de plein fouet l'argumentation démesurée médiatiquement du coût du travail, soi-disant trop élevé en France. Mais nos arguments ne trouvent pas d'écho suffisant pour inverser la situation en faveur des salariés.

Les défilés du Medef et de quelques professions libérales, quelques mois après le tour de force de certains bonnets colorés, sont une véritable provocation pour les salariés mais recueillent l'allégeance des élus politiques qui répondent immédiatement à leurs demandes par des baisses de cotisations sociales, des crédits d'impôts...

Les actions des salariés avec la CGT, nombreuses dans les entreprises mais insuffisantes interprofessionnellement et unitairement, forment une première résistance face aux attaques mais ne réussissent pas à élargir le rapport des forces. C'est pourtant par l'intervention massive des salariés que les choix et les orientations politiques se rapprocheront le plus de nos exigences.

Quelle analyse pouvons-nous développer sur le niveau de rapport de forces quand les statistiques indiquent que le taux de grèves est à son plus bas niveau depuis 2008 ? En 2012, 1,3 % des entreprises ont connu au moins une grève tous secteurs confondus alors que le pic relevé en 2010 sur les retraites était de 3,3 %.

Il est évident que la CGT ne peut pas laisser le terrain de la rue à une poignée de patrons libéraux réactionnaires.

Les dés sont pipés, laissant planer le doute sur le sens du mot négociation qui fait pencher la balance honteusement en faveur des plus riches.

La justice sociale n'est pas un jeu au cours duquel les règles pourraient être modifiées à l'envie par ceux qui détiennent le pouvoir.

Promettre de s'attaquer à la finance et, au final, appauvrir le peuple s'apparente à une véritable tromperie qui entraîne les citoyens vers un vote extrême dont les relents du passé devraient interroger certains élus politiques en responsabilité au Gouvernement.

Les profits affichés par les grands groupes sont loin d'être à la baisse, malgré ce qui peut être rabâché tous les jours dans les médias sur fond de guerre, mais ces profits bénéficient aux actionnaires essentiellement au détriment de l'investissement dans les entreprises et à l'activité des PME/TPE.

A force de réduire les dépenses publiques et les services publics, à force de délocaliser les productions industrielles, les emplois de demain seraient de plus en plus précarisés.

L'appareil productif a perdu des emplois dans des secteurs structurellement en déclin (agriculture, industries de maind'œuvre), tandis qu'il s'est renforcé dans les créneaux plus riches en valeur ajoutée, notamment des services marchands. Les Pays de la Loire bénéficient de conditions naturelles qui favorisent des productions agricoles diversifiées favorables au développement des industries agroalimentaires. La grande diversité des activités économiques de la région se conjugue à des compétences pointues sur des secteurs porteurs. Les Pays de la Loire accueillent aineir 8 des 71 pôles nationaux de compétitivité.

Après le redécoupage des régions, le second volet de la réforme territoriale va faire évoluer les compétences des collectivités territoriales. Quelles seront les compétences de ces nouvelles collectivités, des métropoles, des intercommunalités, des Conseils Départementaux ? Déjà, la gestion d'une partie des fonds européens donne aux Conseils Régionaux de nouvelles responsabilités en matière de déclinaison territoriale des politiques européennes. La signature du contrat de plan Etat/Région 2014/2020 confirme la région dans son rôle d'aménageur du territoire. En parallèle, le Gouvernement travaille sur le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République. Cette nouvelle réforme interroge sur la pertinence de certaines missions aujourd'hui exercées et mises en œuvre par les administrations d'Etat à l'échelle nationale et dans les territoires, sur de nouvelles articulations entre l'Etat et les collectivités locales mais aussi les associations et les entreprises, sur la conduite du changement dans les administrations publiques. La CGT dénonce ces réformes qui se mettent en place sans concertation et débat public alors qu'elles constituent des modifications profondes dans l'organisation et l'administration de notre pays et auront des conséquences importantes pour la population en général et les salariés en particulier. Ce sera l'objet d'un temps d'échange à la Conférence Régionale.

C'est un constat sombre et réaliste de la situation sociale dans un contexte d'une certaine forme de résignation favorable aux financiers et aux politiques libérales. Les salariés et la CGT ne portent pas la responsabilité de cette situation à l'inverse des patrons qui licencient, appauvrissent et détruisent la santé sous l'œil bienveillant de certaines organisations syndicales.

L'alternative proposée par la CGT passe par l'expression des revendications, salaires et emplois en tête, partout sur les lieux de travail pour peser sur le patronat et le Gouvernement tout en recherchant la coordination des mobilisations sur les territoires et plus largement au niveau national.

Le regroupement des salariés se fera sur des bases revendicatives répondant à leurs besoins à condition d'aller à leurs rencontres au-delà des entreprises où la CGT est implantée. La perspective d'une action nationale interprofessionnelle en avril constitue un véritable enjeu après les secousses qui ont traversé notre organisation ces derniers mois. La réussite de celle-ci, en recherchant l'unité la plus large, s'appuie entre autre sur l'élan de mobilisation citoyenne vécue à l'occasion des évènements tragiques de janvier et sur les initiatives locales

ou professionnelles de ces dernières semaines.

La participation des 35 000 syndiqués de la région dans l'activité de leur syndicat représente un atout non négligeable, encore insuffisant au regard du million 250 000 salariés évoluant sur notre territoire, mais leur intervention est indispensable pour contribuer à l'élévation du rapport de forces.

Le Comité Régional s'inscrit par son activité dans ce processus. Il entend avec les forces CGT ligériennes et les salariés peser sur les choix des acteurs politiques et économiques des Pays de la Loire pour un aménagement équilibré de notre région dans le cadre du développement humain durable.

Le croisement professions/territoires (UL, UD, CR) devient plus que jamais indispensable au développement de l'activité syndicale interprofessionnelle. Le travail des collectifs CGT mis en place en 2012 sur la région y contribue mais ce travail collectif doit encore progresser à travers la préparation et les décisions de notre Conférence Régionale.

Enfin, la préparation du 51ème congrès confédéral s'inscrit dans ce contexte économique et social autour des 5 thèmes:

- Notre démarche syndicale, notre rapport aux salariés dans la construction des revendications avec le choix que nous avons fait de rentrer par la porte du travail.
- > Le processus de construction des luttes.
- ➤ Le rapport de la CGT avec les autres organisations syndicales, le politique et le monde associatif.
- > Notre place dans le syndicalisme mondial et européen.
- Notre démocratie interne : mieux articuler le rôle et le travail entre les instances qui constituent la Direction de la CGT : le Comité Confédéral National, la Commission Exécutive Confédérale et le Bureau confédéral.

Yannick COLIN et Francine DESNOS

# Rappel des prochains stages



ISSTO ISSTO					
Intitulé du stage	Dates	Lieu			
Reconquête de la protection sociale  Objectif: aujourd'hui, les droits les plus élémentaires en matière de sécurité sociale sont inaccessibles à un grand nombre de nos concitoyens. Aussi, la CGT entend mener une reconquête de la protection sociale.	du 27 au 29 mai 2015	ISSTO RENNES Campus de la Harpe Avenue Charles Tillon			
Les enjeux des activités de la mer Objectif: les activités de la mer constituent un domaine à part entière. Cette économie permet d'autres activi- tés terrestres et irrigue des milliers d'emplois dans tous les domaines d'activité. Par les activités navales, la construction, la réparation, la déconstruction, la pêche, le tourisme, les énergies marines renouvelables, "la ma- ritimité" constitue une source de richesses pour déve- lopper emplois et activités nouvelles.	du 8 au 10 juin 2015	ISSTO RENNES Campus de la Harpe Avenue Charles Tillon			

REGION				
Intitulé du stage	Dates	Lieu		
Renforcer la CGT, des principes et des actes	les 3 et 4 juin 2015	CR CGT ANGERS 14 place Louis Imbach		

# LE COMITÉ RÉGIONAL:

# RÔLE ET COMPOSITION

# Le rôle du Comité Régional est défini dans l'article 13 des statuts confédéraux et l'article 1 des statuts du Comité Régional.

# Article 1 des statuts du Comité Régional

Le Comité Régional coordonne et impulse l'activité syndicale sur toutes les questions d'in-

térêt régional. Il contribue à la bataille des idées et à l'organisation de l'action revendicative. Il prend les décisions utiles à cet effet et organise la coopération entre les organisations concernées.

Le Comité Régional des Pays de la Loire veille à l'application des orientations et décisions des organismes de Direction de la Confédération avec les structures territoriales, à l'échelle du territoire régional.

Il œuvre par ses initiatives au renforcement de la capacité de Direction des structures territoriales, sans pour autant se substituer à elles.

Le Comité Régional des Pays de la Loire informe la Confédération de son activité, de ses analyses et décisions. Il participe aux réunions des Comités Régionaux organisées par la Confédération.

Il désigne, en accord avec les Unions Départementales et les Fédérations intéressées, les représentants de la CGT dans les organismes régionaux et avec les Unions Départementales et la Confédération, les représentations européennes concernant la région.

Le Comité Régional est également habilité pour discuter et conclure tout accord ou convention collective s'appliquant au champ territorial de la région et engageant les cinq Unions Départementales CGT des Pays de la Loire et les professions concernées.

#### **Composition et moyens**

Pour assurer son rôle, le Comité Régional des Pays de la Loire est composé de la manière suivante :

> Un Bureau Régional composé des 5 Secrétaires Généraux des Unions Départementales, de l'animateur du

- groupe CGT au CESER, d'un représentant de la coordination régionale des USR, du Secrétariat Régional. Il se réunit une fois par mois.
- ❑ Un Secrétariat Régional composé des 5 pilotes des collectifs régionaux et du ou de la responsable à la politique financière, du ou de la Secrétaire Régional-e. Il se réunit autant que nécessaire.

Pour son activité, le Comité Régional disposait pour la dernière mandature de 2 permanents politiques à temps plein, de 2 mises à disposition de camarades équivalant à un quart temps sur les questions de santé/protection sociale et sur les questions des politiques d'emploi et formation professionnelle ainsi que d'une secrétaire administrative à temps plein. Cette équipe est complétée par l'ensemble des élus et mandatés investis sur des mandats et dans les collectifs régionaux.

Au regard des enjeux posés, la place, le rôle et les moyens de notre Comité Régional pour une activité de la CGT utile au salariat restent à faire évoluer. Une partie des travaux de la Conférence Régionale débattra de notre outil régional.

#### La Conférence Régionale

La Conférence Régionale se tient régulièrement tous les 3 ans et se déroule successivement dans les différents départements de la région. Ce n'est pas un congrès au sens statutaire mais elle est un rendez-vous important pour le Comité Régional. Elle permet la rencontre et l'échange entre le Bureau Régional, les mandatés régionaux, les membres des CE d'UDs, les référents professionnels. Elle fait le bilan de l'activité du Comité Régional entre deux conférences et fixe les orientations pour le mandat à venir.

# Bilan d'activité du Comité Régional

Force est de constater que le fait régional prend une dimension de plus en plus importante dans l'organisation de notre pays. que ce soit en matière d'aménagement du territoire, de politiques économiques, de politiques sociales. Différentes réformes transfèrent de nouvelles compétences aux régions politiques et institutionnelles. Après la révision générale des politiques publiques, la loi Hôpital santé territoire et la mise en place des Agences Régionales de Santé, la territorialisation des politiques d'emploi, le transfert de gestion d'une partie des fonds structurels au Conseil Régional..., les différents volets de la réforme territoriale sont de nouvelles étapes de ces évolutions qui ont des conséquences pour la vie des salariés, des retraités, des privés d'emploi dans leur travail et hors travail. L'intérêt d'une activité CGT à la dimension régionale n'est plus à démontrer au regard des défis et enjeux posés pour le monde du travail et l'aménagement équilibré de nos territoires.

Il paraît utile dans le cadre de la préparation de notre Conférence Régionale de mesurer le chemin parcouru depuis la dernière. Pour rappel, elle avait décidé que l'outil régional devait être en capacité de répondre aux attentes des organisations de la CGT territoriales et professionnelles, d'alimenter l'activité revendicative et la réflexion CGT, de participer à l'amélioration de notre qualité de vie syndicale à l'échelon régional pour :

- être utile à nos organisations, à nos élus et mandatés :
- faire connaître nos propositions dans tous les lieux de consultation, de concertation, de négociation;
- organiser les salariés;
- participer à l'élévation du rapport des forces et peser sur les choix politiques et patronaux.

« Construire une activité CGT en région pour gagner du progrès social » tel était le mot d'ordre de notre conférence.

La mise en place de 6 collectifs devait nous y aider autour des objectifs suivants :

- connaître les réalités sociales et économiques des Pays de la Loire;
- identifier les enjeux territoriaux, professionnels et sociaux;
- mutualiser les connaissances pour anticiper, travailler à des propositions, des projets revendicatifs, être réactifs;

- accompagner les syndicats, les élu(e)s et mandaté(e)s sur l'appropriation des enjeux et des propositions:
- contribuer à nourrir l'activité de la CGT dans les syndicats, les Unions Locales, les Unions Départementales;
- alimenter la réflexion du Bureau Régional et de ses mandaté(e)s;
- assurer une cohérence de la CGT partout où elle siège et où elle intervient :
- élargir le nombre de militant(e)s et mandaté(e)s régionaux investis sur l'activité régionale;
- améliorer la qualité de vie syndicale ;
- renforcer la CGT;
- participer au rapport de forces.

Quel bilan et quels enseignements en tirer après 3 ans de fonctionnement ?

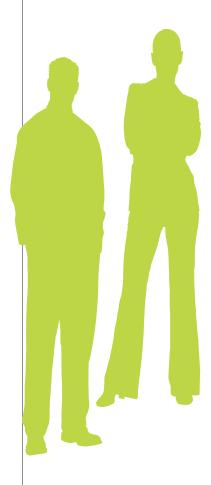
Les éléments qui suivent dressent un bilan d'activité du Comité Régional et posent quelques questionnements pour les débats préparatoires à la conférence.

## **Etre utile à nos organisations**

Le Comité Régional, lieu pertinent pour croiser les enjeux territoriaux et professionnels et participer à la mise en œuvre des résolutions des congrès confédéraux. Ainsi, les questions de transports, de santé, de services publics, d'infrastructures, d'éducation, d'énergie, de formation professionnelle, de filières industrielles sont des enjeux structurants pour l'avenir économique et social de notre région, pour un aménagement équilibré de notre territoire. Elles ne peuvent plus être laissées dans les seules mains des professions tant les défis posés sont cohérents entre eux sur nos territoires.

De même, la réflexion sur les évolutions structurelles de la CGT pour être le syndicalisme de tous et toutes ne peut se mener les uns à côté des autres.

L'organisation de conférences territoriales doit permettre un travail croisé syndicats/ territoires/professions sur les conditions à réunir afin de faire progresser l'activité CGT sur les enjeux revendicatifs territoriaux et de structurer une CGT qui permet d'accueil-lir et d'organiser tous les salariés, quel que soit leur statut, la taille de leur entreprise... L'organisation d'une rencontre régionale des Unions Locales le 26 mars 2015 participe à ces réflexions.



Le Bureau Régional élargi aux professions, une fois par trimestre, s'inscrit dans ce processus d'articulation, de complémentarité, de mutualisation entre structures; mais force est de constater que trop peu de professions y ont participé. Le Bureau Régional souligne l'intérêt de ces rencontres et décide d'inscrire cette réunion trimestrielle dans les statuts du Comité Régional avec l'objectif de gagner la participation du plus grand nombre.

Le Comité Régional, lieu pertinent pour la formation syndicale et l'organisation de journées d'étude pour l'appropriation de sujets d'actualité.

Former nos syndiqués, nos élus et mandatés est une priorité réaffirmée dans tous les congrès départementaux et d'Unions Locales de la région.

Le manque de formateurs est régulièrement identifié par nos organisations. Afin de répondre aux besoins exprimés, deux sessions de stage formation de formateurs ont été organisées par le Comité Régional, soit 19 militants formés. Le stage prévu en 2014 a été annulé par manque de candidatures. Deux sessions sont inscrites au plan de formation 2015.

Le Comité Régional participe à la formation de nos élus et mandatés. Il a ainsi organisé :

- un stage administrateur protection sociale avec 13 stagiaires. Une nouvelle session est prévue au second semestre 2015 :
- ⇒ le cursus de formation Prudis avec la participation totale ou partielle aux différentes sessions d'une vingtaine de Conseillers Prud'hommes;
- un stage Cogitiel.

Les stages organisés au sein de l'Institut des Sciences Sociales et du Travail de l'Ouest à la demande de notre Comité Régional et celui de Bretagne permettent d'approfondir nos connaissances sur des enjeux sociétaux et territoriaux. Ces stages s'adressent prioritairement aux membres des Commissions Exécutives des Unions Départementales, aux professions, aux mandatés. 20 stages ont eu lieu depuis janvier 2012.

L'édition d'une plaquette régionale de la formation syndicale, pour la première fois en ce début d'année, permet de porter à la connaissance de nos élus et mandatés les formations organisées sur l'ensemble du territoire régional. C'est un outil qui peut aider la mutualisation de la formation syndicale entre nos organisations.

Différentes journées d'étude ont été organisées pour aider à l'appropriation des sujets d'actualité et des revendications CGT par nos élus et mandatés :

- 4 journées d'étude sur le projet d'aéroport Notre-Dame-Des-Landes,
- ⇒ 1 sur le coût du capital,
- → 1 sur la fiscalité.
- ⇒ 1 sur la formation professionnelle,
- 1 sur la retraite,
- 1 sur la reconquête de protection sociale.
- Co-animation de journées d'étude sur la filière automobile, sur la filière électronique, sur l'acte III de la décentralisation, sur l'ANI sécurisation de l'emploi avec les professions et les Unions Départementales.

Le Comité Régional, lieu d'échanges et de constructions entre organisations et professions pour les campagnes élection TPE, Services Publiques, élections professionnelles.

Les réunions de Bureau Régional, les rencontres des référents en région ont permis de mutualiser et échanger les informations, les expériences. Elles ont contribué à identifier nos atouts et faiblesses et à l'impulsion des campagnes,

Avec la loi de 2008, chaque élection professionnelle compte pour calculer la représentativité des organisations syndicales. Renforcer la représentativité de la CGT passe par un déploiement de l'organisation et la fin des déserts syndicaux, un renforcement de la CGT dans tous les collèges, un suivi des négociations des protocoles d'accords électoraux... Pour accompagner la formation de militants sur les enjeux de la représentativité et des élections, le Comité Régional met à disposition des organisations 3 diaporamas :

- une présentation de la représentativité nationale et régionale et les enjeux des élections pour la CGT,
- les éléments de la négociation du protocole d'accord électoral,
- les opérations de vote, de dépouillement et procès verbaux.

# RÉSULTATS POUR LE CYCLE ÉLECTORAL 2007/2013 EN VIGUEUR ACTUELLEMENT POUR LE CALCUL DE LA REPRÉSENTATIVITÉ

ORGANISATION SYNDICALE	TPE	TOTAL PRIVÉ (TPE - chambre d'agriculture + IRP)	3 FONCTIONS PUBLIQUES	ENSEMBLE
CFDT	24,54 %	36,08 %	30,62 %	34,55 %
CGT	24,42 %	23,90%	22,63 %	23,54 %
FO	13,76 %	15,64 %	18,88 %	16,55 %
CFTC	6,73 %	8,47 %	4,32 %	7,30 %
CGC	1,29%	7,04 %	1,77 %	5,56 %
UNSA	7,34 %	2,68 %	8,36 %	4,28 %
FSU	0,45%		6,71 %	1,89%
SUD		2,91 %	4,90 %	3,47 %
AUTRES		3,27 %	1,81 %	2,86 %

# Le Comité Régional et sa communication

Plusieurs supports existent pour la communication du Comité Régional :

- ⇒ le Bulletin Régional avec 4 numéros par an,
- ⇒ la lettre du groupe CGT au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional après les sessions plénières,
- → le site internet du Comité Régional. Pour rappel, la cible du Bulletin Régional ce sont les membres des CE d'Unions Départementales, des Unions Locales, les Secrétaires Généraux des Syndicats, les mandatés régionaux, les référents professionnels. La liste d'envoi se fait à partir des informations inscrites dans le Cogitiel. Aujourd'hui, le Bulletin Régional est essentiellement basé sur l'actualité du Comité Régional mais sa fréquence ne permet pas suffisamment de réactivité face à l'actualité.

Une réflexion sur les outils de communication du Comité Régional est à engager afin de concilier réactivité et rapidité pour la circulation de l'information et approfondissement de thématiques en lien avec des dossiers d'actualité.

#### **Faire connaître nos propositions**

L'activité déployée par le Bureau Régional, les 80 mandatés régionaux, les collectifs régionaux, permet d'intervenir dans les différentes instances du dialogue social en territoire et les réunions institutionnelles, ou dans toutes formes de rencontres à l'initiative de la CGT ou des autres acteurs politiques, économiques, associatifs ou sociaux. Le Comité Régional y est force de propositions sur l'ensemble des enjeux revendicatifs et sociaux relatifs aux intérêts des salariés, des privés d'emploi et des retraités.



#### Quelques exemples d'interventions :

Démarche expérimentale pour l'emploi des jeunes qualifiés sans expérience sur le territoire de Vendée Ouest co-piloté par la CGT et l'UPA dans le cadre de la charte régionale de la démocratie sociale.

Le Comité Régional avec des militants de Vendée s'est investi sur cette démarche expérimentale dans le cadre des décisions des congrès confédéraux de développer l'activité CGT en direction des jeunes. Suite à un état des lieux de la situation des jeunes et du contexte économique du bassin d'emploi de Vendée Ouest, 3 axes prioritaires ont été définis : lien Ecole/entreprise - intégration des jeunes dans l'entreprise - relations employeurs/jeunes salariés. La CGT a contribué à la définition de plans d'actions sur ces 3 axes. Concernant le lien Ecole/entreprise, le Rectorat était intéressé par l'idée présentée par la CGT de construction de parcours de découverte du monde du travail et des différents acteurs de l'entreprise pour les élèves de collèges et lycées. Cette proposition est confortée depuis par le projet de mise à disposition par la Confédération d'une journée de formation pour les scolaires.

Par manque de disponibilités des différents acteurs de cette démarche, le projet est actuellement à l'arrêt. Pour préparer l'avenir, la CGT a besoin d'amplifier son travail en direction des jeunesses. C'est l'objectif du plan de déploiement en direction des jeunes présenté en août 2014. La Conférence Régionale devra fixer des pistes de travail dans ce cadre.

Francine DESNOS

# Charte régionale pour la continuité professionnelle des salariés par le développement de la formation en Pays de la Loire

Une troisième version de cette charte signée pour la première fois en 2009 entre le Conseil Régional, l'Etat, les organisations syndicales de salariés et les organisations patronales est mise en œuvre depuis juillet 2014. Elle a pour objectif le développement de la formation des salariés dans un contexte de crise ou de mutations économiques des entreprises.

Depuis 2009, elle a permis d'accompagner par la formation la continuité professionnelle de 10 000 salariés en Pays de la Loire dont 92 % sont des ouvriers et employés. La quasi-totalité des formations conduisent à une certification ou un diplôme. 80 % des entreprises utilisatrices sont des TPE/PME.

Le Comité Régional, signataire de cette charte, reste vigilant sur son utilisation dans le cadre de son comité de suivi.

Francine DESNOS



La CPRIA est un lieu d'échange, de réflexion et de dialogue social entre salariés et employeurs de l'artisanat. La CGT y participe pour conquérir de nouveaux droits pour les salariés de l'artisanat, mieux les informer sur leurs droits, améliorer leurs conditions de travail. Les syndicats de ces professions doivent y prendre une place plus importante.

La mise en œuvre du Comité des Oeuvres Sociales en direction des salariés de l'artisanat permet aujourd'hui à 2 000 salariés adhérant à ce dispositif de bénéficier d'avantages identiques en matière d'accès à la culture et aux loisirs que les salariés qui ont un Comité d'Entreprise.

La création d'un livret d'accueil et d'un site internet permet de donner des informations sur les droits et obligations des employeurs et des salariés. Une réflexion est engagée pour développer la prévention et l'accompagnement des salariés et employeurs en matière de luttes contre les addictions.

La Conférence Régionale doit aider nos organisations à mieux prendre en compte cette instance de dialogue social en territoire pour la conquête de nouveaux droits de salariés des TPE et PME. Dans la perspective des prochaines élections TPE, ce peut être un moyen de démontrer l'utilité du syndicalisme CGT.

Francine DESNOS



#### Conseil d'Orientation de la BPI

La Banque Publique d'Investissement est un organisme public national de financement de l'investissement décliné en Région (la BPI regroupe tous les organismes publics pré existants et travaille en étroite collaboration avec le Conseil Régional). Cet organisme a été créé, à la base, pour palier aux déficiences des banques privées en matière de financement des entreprises. Pour la région des Pays de la Loire, sa gouvernance est assurée par le CRO (Conseil Régional d'Orientation) BPI Pays de la Loire. Ce CRO est composé des élus (principalement régionaux), de membres du CESER, des représentants de la place bancaire (privée), des représentants du patronat, de l'économie sociale et solidaire et des organisations syndicales représentatives. A ce titre, je siège pour la CGT lors des séances plénières (2 à 3 fois par an) et participe aux éventuels groupes de travail (à ce jour, participation à un groupe de travail sur le financement des entreprises artisanales). Mon rôle de mandaté CGT Région au CRO BPI est très limité. En effet, cette instance a pour objectif d'orienter les choix d'investissements de la BPI mais nous n'avons accès à aucun dossier, les débats restent sur du général. Nous ne pouvons donc pas « pousser » telle ou telle entreprise. Les plénières servent plus de chambres d'enregistrement que de prise de décision, les temps de débat étant de toute façon limités et restant essentiellement sur du « technique » (comment monter un fonds d'investissement principalement, la région ayant multiplié ces dispositifs). Cela permet pourtant d'avoir quelques interventions dans le ronron des institutionnels. Le but est de réintroduire autant que faire se peut, la parole des salariés, ramener les questions sociales au devant des questions économiques. Pour aider et coordonner l'action des mandatés CGT, un groupe de travail confédéral a été mis en place.

Pierre-Yves GRELLIER - mandaté régional BPI

# Participation CGT au débat public sur les Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire (LNOBPL) de septembre à décembre 2014

Le Comité Régional Pays de la Loire avec l'Union Départementale 44, l'Union Interfédérale des Transports, les cheminots et les mandatés au CESER a participé avec le Comité Régional Bretagne à une rencontre à Rennes s'inscrivant dans la prise en compte du débat public LNOBPL.

Réseau Ferré de France (RFF) présentait 3 scénarii pour le compte de l'Etat afin de moderniser les infrastructures ferroviaires de l'Ouest entre Rennes - Brest, Rennes - Quimper et Rennes - Nantes.

Le but, pour la CGT, était de donner une position commune et de formuler des propositions alternatives. Cela s'est traduit, en plus de la participation aux différents débats, par la réalisation d'un cahier d'acteur CGT disponible sur le site du débat public et mis également en information sur le site du Comité Régional Pays de la Loire.

La CGT considère LNOBPL comme un élément important pour enclencher un report modal. Quel que soit le scénario retenu, l'augmentation de l'offre ferroviaire constitue une des réponses aux besoins socio-économiques et environnementaux dans nos territoires.

Le choix de RFF et de l'Etat sera connu au cours de ce 1er semestre 2015.

Yannick COLIN - UIT Pays de la Loire

# Participer au rapport de forces

Plusieurs initiatives et mobilisations ont ponctué ces derniers mois qui participent à l'élévation du rapport de forces.

Pour rappel, quelques dates et initiatives à ajouter aux différentes mobilisations interprofessionnelles et professionnelles :

#### ● 9 octobre 2012 :

manifestation interrégionale sur les enjeux industriels à Rennes. Rencontre du Commissaire Régional au Redressement Productif

#### ● 22 novembre 2012 :

Conférence Régionale Grand-Ouest LGBT à Nantes.

#### • Mai 2013:

participation aux Assises de la Mer.

#### ● 20 juin 2013:

soirée débat sur le transport maritime de marchandises.

#### ■ 3 septembre 2013 :

Meeting de rentrée à Nantes.

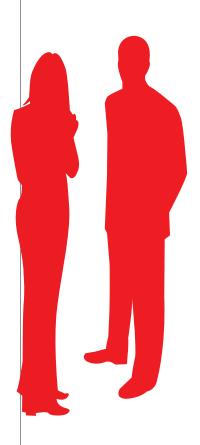
#### • 4 avril 2014:

rassemblement devant le Conseil Régional et devant les espaces régionaux départementaux dans le cadre de la mobilisation de l'euro-manifestation à l'appel de la CES pour un plan d'investissement de 2 % du PIB européen pendant 10 ans. Rencontre de l'élu régional en charge de la politique européenne.

#### • 4 novembre 2014 :

déploiement des militants du transport sur les 5 départements.

Depuis 2012, le Comité Régional est présent dans un stand au salon des CE à Nantes (2 fois par an) avec diffusions d'informations, tracts, signatures de pétitions et participation aux débats.



# En direct des collectifs

# Collectif Union Interfédérale des Transports Pays de la Loire

L'Union des Fédérations de Transports est en cours de réalisation sur la région depuis 2012 et s'appuie sur un fonctionnement plus ou moins décliné maintenant dans les 5 départements. On peut dire que l'UIT Pays de la Loire est en marche.

Mais l'action de la CGT de faire converger les luttes à partir de dossiers communs n'est pas quelque chose de « naturel ou systématique » en général. Ce phénomène se retrouve aussi dans les méandres de l'organisation du transport, qu'il soit de marchandises ou de voyageurs.

On se côtoie sur les routes, sur les lieux de logistique ou sur les pôles d'échanges multimodaux pour le travail, mais on ne se voit pas ou peu dans l'organisation syndicale sur les territoires pour partager nos vécus, nos analyses, nos revendications et parfois nos actions.

Pendant ce temps-là, les décideurs tombent souvent d'accord entre eux pour mener une politique sociale répondant davantage à l'appétit des financiers qu'aux conditions de travail des salariés mis en concurrence pour l'occasion.

Notre fonctionnement « en parallèle » peut s'expliquer par la structuration de notre organisation en professions avec des syndicats intervenant sur l'activité métier et production dans l'entreprise, en lien avec leurs Fédérations.

Mais ce fonctionnement agit-il suffisamment sur le levier de la politique des transports décidée et appliquée à plusieurs niveaux de territoires (local, départemental, régional, national et européen) ?

C'est à ces questions que les militants des 5 Fédérations doivent apporter des réponses sur notre région à travers une activité interpro en territoire.

Et pourtant, les choses évoluent comme en témoigne le déploiement « militants » du 4 novembre 2014, loin des possibilités de mettre en mouvement une partie des 3 000 syndiqués que comptent les 5 Fédérations de l'UIT en Pays de la Loire, mais symbole des possibilités existantes.

Notre outil souffre certainement de jeunesse mais il souffre surtout de la difficulté pour des militants de s'engager dans ce travail collectif au niveau des territoires pour mettre en œuvre les décisions du Bureau.

Le Bureau UIT Pays de la Loire est incomplet avec 5 membres sur un objectif de 10 : Patrice LOUIS -FD Transports - UD 53, Olivier GUIX - FD Cheminots - UD 72, Alain BOURNEUF - FD Transports - UD 72, Xavier DUPEYROUX - FD Transports - UD 49 et Yannick COLIN - FD Cheminots - UD 44.

Malgré ce contretemps, il se réunit régulièrement, établit un compte-rendu et fixe des plans de travail, en particulier sur le fonctionnement dans les départements.

La participation d'une quinzaine de militants sur une quarantaine possible le 24 avril 2014 à Angers, dans le cadre de la préparation de notre participation à la Conférence Nationale UIT de mai est un encouragement qu'il faut poursuivre.

Dans le même temps, le fichier régional des militants référents se construit petit à petit et permet d'adresser des informations à un plus grand nombre de structures, UL ou UD.

En dehors du collectif UIT Sarthe, les autres départements en sont au stade de rencontres de militants organisées par le SG de l'UD en lien avec le responsable UIT région. L'engagement des UD dans la démarche de mise en place de l'outil est bien présent mais il souffre d'une prise en compte insuffisante des professions, bien que l'on note de grandes différences entre celles-ci.

C'est un constat que l'on doit dépasser maintenant par des actes concrets dans l'engagement des militants, ce qui suppose une réflexion collective et urgente au niveau des Fédérations, soit directement à Montreuil, soit au niveau des référents régionaux des Fédérations quand il y en a, pour matérialiser la participation concrète dans les collectifs dès 2015.

Les difficultés sont connues sous la forme de surcharge d'activités pour les uns et méconnaissance pour les autres. Mais notre rôle dans le cadre de la Conférence Régionale n'est-il pas de les surmonter et de fixer le niveau des moyens à mutualiser pour atteindre nos objectifs ?

Yannick COLIN pilote UIT

## **Collectif protection sociale**

La dernière Conférence Régionale CGT de 2012 avait décidé la mise en place d'un collectif régional Protection Sociale.

Ce collectif composé d'environ 7 membres a travaillé sur différents sujets, à savoir :

- Mise en place d'une formation des mandatés protection sociale. La formation des mandatés « Administrateurs CPAM – CAF – ACOSS » qui s'est déroulée en avril 2013 a été suivie par 15 camarades.
  - Ces rencontres ont permis la mise en place de réseaux pour diffuser les infos concernant les différentes Caisses.
- → Avec les camarades de la Santé et de l'Action Sociale et notre camarade mandaté au Conseil de l'ARS, nous avons écrit à Marisol TOURAINE - Ministre des Affaires Sociales et de la Santé - sur le manque de transparence des situations budgétaires excédentaires ou déficitaires des établissements de santé publics ou privés de la région des Pays de la Loire.

La réponse du 1er juin 2014 : elle a pris connaissance du courrier et l'a transmise pour examen au Secrétariat Général...

- Nous avons travaillé aux renouvellements des mandatés dans différentes instances départementales ou régionales, à savoir :
  - Renouvellement des Conseillers CPAM fin d'année 2014.
  - Renouvellement des mandatés dans les Comités Techniques Régionaux fin 2014.
  - Renouvellement des Conseillers à l'ARACT.
- Concernant les subventions de la CARSAT pour le financement de journées d'étude ou formations sur la santé au travail, nous avons pu constater une sous utilisation de ces fonds. En effet, trop peu d'initiatives régionales ou départementales sont instruites pour bénéficier des subventions aux travers de journées d'étude.

Il nous faut absolument retravailler ce domaine.

Nous avons travaillé à différentes initiatives de rassemblement et/ou de pétition comme :

- La réforme de la Sécu et carte pétition CGT.
- La journée d'action du 16 octobre 2014.
- Les élections dans la Fonction Publique...
- Nous avons essayé d'avoir une formation TRAVAIL ET HANDICAP en région qui n'a pas pu se tenir par manque d'inscrits.

#### Perspectives de travail

- Initier une nouvelle formation pour les Administrateurs CPAM – CAF – ACOSS.
- Préparer une ou deux journées d'étude pour les mandatés de SANTE TRAVAIL.
- Travailler à une communication plus régulière sur tous les sujets de la protection sociale en région.
- Relancer une formation régionale TRAVAIL ET HANDICAP.
- Participer à l'élaboration d'un projet revendicatif CGT sur le vieillissement de la population.

Les enjeux de la santé et de la protection sociale sont fortement menacés par le Gouvernement en place, bien aidé par des syndicats qui accompagnent cette politique.

Plus nous étofferons cette Commission Régionale, plus nous mettrons en place des collectifs départementaux sur ces questions et plus nous pourrons nous déployer sur l'ensemble du territoire et porter l'exigence d'une autre politique de santé et de protection sociale.

Géraldine FOREAU pilote du collectif

## Collectif Travail/Emploi/ Formation

La Conférence Régionale de mars 2012 a acté la mise en place d'un collectif pour « conquérir le bien-être au travail ; porter nos revendications du Nouveau Statut du Travail Salarié et de la Sécurité Sociale Professionnelle ; mettre en avant l'exigence d'emplois pérennes ; contribuer à alimenter l'action de nos organisations et mandatés sur la formation professionnelle, les salaires, les qualifications, les questions d'égalité Femmes/ Hommes, l'amélioration des conditions de travail, la place et rôle du travail. » (cf compterendu de la conférence).

Ces orientations très ambitieuses ont fait l'objet de déclinaisons par le Bureau Régional pour une feuille de route au collectif :

- Engager un travail sur les questions d'emploi des jeunes.
- Suivi du contrat de plan régional de la formation professionnelle, de la charte pour la continuité professionnelle.
- ⇒ Accompagner nos mandatés pour leur participation aux différentes instances (instance paritaire de Pôle-Emploi, Conseil Régional pour l'Emploi, Comité de suivi Emplois d'Avenir, Plan 30 000 emplois, Conseil CREFOP, COPAREF.
- Place et rôle du travail à partir de la situation des conditions de travail des salariés.

L'animation de ces collectifs par la Secrétaire Générale du Comité Régional ne correspond pas à nos orientations. Malgré tout, ce collectif s'est réuni 7 fois mais avec une participation fluctuante qui n'a pas facilité le travail. Il s'est concentré sur l'appropriation des différents mandats et l'accompagnement de nos mandatés dans un contexte ponctué de réformes et de plans gouvernementaux qui se sont succédés en matière de politique d'emploi et de formation.

Il a organisé le 24 octobre 2013 une journée d'étude régionale sur la formation professionnelle pour permettre une appropriation de la loi de 2009 relative à l'orientation et la forma-

tion professionnelle et donner les enjeux des futures négociations en vue de la nouvelle loi 2014.

Des membres du collectif ont participé aux différentes journées d'étude confédérales.

Les perspectives de travail peuvent se définir en 3 axes :

- accompagnement de nos mandatés (formation, préparation des réunions institutionnelles, coordination des interventions CGT, renouvellement...);
- organisation de journées d'étude sur la formation professionnelle suite à la loi de 2014 sur les départements;
- en lien avec le collectif santé/ protection sociale, travailler sur les conditions de travail.

Francine DESNOS pilote du collectif

## **Collectif politiques industrielles**

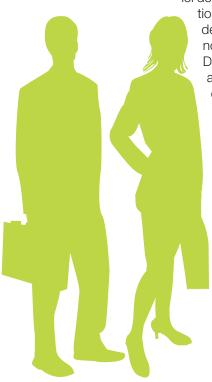
Le collectif s'est réuni à plusieurs reprises. Nous avons participé à la réunion des syndicats de la filière automobile, aux Assises de la filière électronique Bretagne/Pays de la Loire, à la Conférence Régionale de la métallurgie.

Nous avons piloté le stage ISSTO « politiques industrielles : rôle structurant de l'industrie » qui a eu lieu à Angers en 2014.

Le cabinet Secafi a réalisé, à notre demande, un état des lieux de l'industrie sur le territoire ligérien qui a été présenté au Bureau Régional. A partir de cette présentation, plusieurs pistes de travail ont été tracées :

- affiner l'étude, notamment pour mettre en parallèle l'évolution démographique et l'évolution de l'emploi; connaître la pyramide des âges dans les entreprises; avoir des éléments de connaissance sur le niveau des salaires par filière; affiner si possible les éléments par bassin d'emploi; analyser les métiers en tension; travailler sur la place des jeunes dans l'industrie; identifier les besoins de formation;
- → rechercher par filière les liens donneurs d'ordre/sous-traitants ;
- mener la réflexion sur les questions de financements de l'industrie en lien avec financements publics, rôle et place de la Banque Publique d'Investissement; suivi et contrôle des aides publiques;
- travailler sur la filière agroalimentaire.
   Pascal BOUET pilote du collectif

Ce collectif est en sommeil actuellement. En raison d'un PSE dans son entreprise (Thyssen) Pascal est indisponible actuellement pour assumer l'animation du collectif. L'enjeu d'une véritable politique industrielle en France et sur notre région est d'autant plus d'actualité que les suppressions d'emplois industriels restent élevées. Les orientations de la Conférence Régionale devront conforter ce collectif.



# Collectif politiques publiques et services publics

Lors de la précédente Conférence Régionale de 2012, il avait été acté la création d'un certain nombre de collectif régionaux visant à enrichir le travail du Bureau Régional et à mieux articuler le travail CGT à l'échelle de la région, notamment en croisant les expériences des militants volontaires pour s'y investir. Parmi les 6 nouveaux collectifs fut créé le collectif politiques publiques et services publics. Ce collectif était en partie né de l'analyse de l'importance croissante que prenait l'échelon régional dans les politiques publiques. Cela ne s'est d'ailleurs pas démenti et la dernière réforme territoriale en cours de finalisation consacre la primauté de l'échelon régional dans l'organisation des politiques publiques.

Le collectif a connu un démarrage difficile, avec deux premières réunions dépeuplées et un certain turn over des participants, mais il faut toujours un peu de temps pour faire connaître un nouvel outil et convaincre de son utilité.

Ce collectif avait pour vocation première d'être un espace où pouvaient se rencontrer les militants des collectifs services publics des 5 UDs concernées pour appréhender la dimension régionale des politiques et services publics. Le premier objectif a donc été de faire se rencontrer les mandatés régionaux des services publics. Objectif atteint que très partiellement.

Néanmoins, deux événements ont participé à l'essor du collectif. Tout d'abord, le lancement de la réforme territoriale fin 2012 a mobilisé la FD des Services Publics et, notamment, à l'échelon régional. Puis le lancement à l'automne 2013 de la campagne confédérale pour les élections communes à l'ensemble de la Fonction Publique fin 2014 a donné une autre dimension au collectif. Le collectif est donc devenu, au fil du temps, un espace intéressant d'échange d'informations et de pratiques entre militants des services publics de la région. Avec un rythme de rencontres de trois réunions par an, le cadre n'est pas trop contraignant pour des militants déjà fortement sollicités par ailleurs. Le collectif a toute sa place en tant qu'outil territorial : il vient croiser les champs des différents services publics avec l'échelon régional. Cette articulation nous semble nécessaire pour le bon fonctionnement de l'outil syndical. Mais cet outil est encore en devenir. Il demande à être renforcé et élargi pour, à terme, servir pour des campagnes à l'échelon régional pour la défense et la reconquête des services publics. Alors si tu veux y participer, contacte ton UD ou le Bureau Régional!

Pierre Yves GRELLIER pilote du collectif

#### **Collectif vie syndicale**

La qualité de vie syndicale est un élément incontournable pour nos ambitions revendicatives, pour nos ambitions de transformation sociale. Déploiement et renforcement de la CGT, accueil des nouveaux syndiqués, formation des syndiqués et de nos élus et mandatés, information et écoute des syndiqués, des salariés, relations entre organisations de la CGT... Autant de priorités que nous avons à travailler si nous voulons être la CGT de tout le salariat.

Par la mise en place du collectif régional vie syndicale, le Comité Régional apporte sa contribution pour l'amélioration de la qualité de vie syndicale.

Après quelques balbutiements sur sa composition, naturellement la participation des 5 animateurs à la vie syndicale des Unions Départementales s'est imposée. Ces derniers considèrent nécessaire de les réunir 2 à 3 fois par an. La participation des responsables à la formation syndicale des UDs à ce collectif apparaît indispensable.

Ses réalisations:

- Annuaire des mandatés du Comité Régional CGT des Pays de la Loire (à paraître).
- Mise à disposition d'outils pour la formation de militants en charge du suivi des élections professionnelles
- Impulsion et le suivi de la mise à jour dans le Cogitiel des différentes responsabilités dans le syndicat ou de sa structure, telles que :
  - Secrétaire Général de syndicat.
  - Elus en Commission Exécutive dans les ULs et UDs.
  - Les mandatés du Comité Régional.
  - Délégués syndicaux.
  - Elus en Comité d'Entreprise.
- Mise à jour des destinataires du « Bulletin Régional » suivant les règles définies en Bureau Régional à partir du seul fichier Cogitiel. A ce jour, 844 élus et mandatés reçoivent le journal:
  - Les membres du Bureau du Comité Régional.

- Les Secrétaires Généraux de syndicats.
- Les Elus en Commission Exécutive d'Unions Locales.
- Les Elus en Commission Exécutive d'Unions Départementales.
- Les mandatés du Comité Régional.
- Les Unions Locales.
- Les 21 autres Comité Régionaux.
- L'organisation de la formation syndicale :
  - Formation de formateurs.
  - Formation dans le module structure du Cogitiel (création de génétats, plan de formation, gestion des adhésions en ligne).
  - Préparation plaquette formation syndicale.
- Suivi d'orga : nombre de FNI et Cotisations et les montants déclarés correspondants.
- Suite à l'initiative du 16 janvier 2015 « Partageons nos succès » élaboration d'une plaquette qui reprend les témoignages des syndicats.
- Participation à la rencontre régionale des Unions Locales le 26 mars 2015.

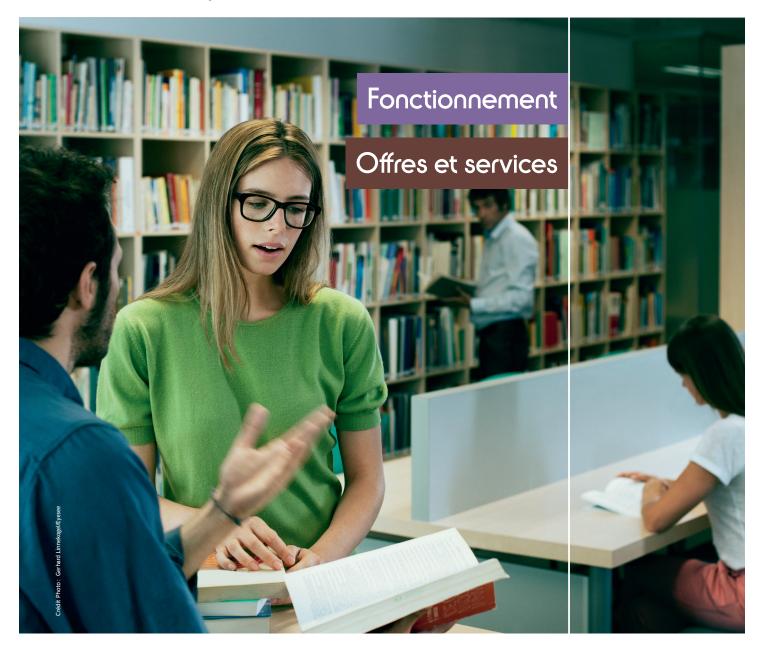
Quelques perspectives:

- accompagner les différents plans de travail de renforcement de la CGT avec l'organisation en région de stages « renforcer la CGT des principes et des actes », « participer à la vie syndicale retraités »;
- mise en débat de plans de travail de déploiement en direction des jeunes, des salariés de l'aide à la personne, dans l'agroalimentaire;
- → amélioration de la communication du Comité Régional avec un référent communication;
- développement de la formation syndicale avec un référent régional formation syndicale.

Philippe DOLO pilote du collectif



# Comités d'entreprise



# Depuis plus de 30 ans, la Macif est partenaire des comités d'entreprise.

Notre longue expérience au sein de l'économie sociale nous a permis d'identifier vos besoins spécifiques et de développer une protection parfaitement adaptée.

La Macif est l'assureur privilégié des CE en France!



#### Vous voulez en savoir plus, rendez-vous en point d'accueil ou sur www.macif.fr